



REPÈRES

Magazine de la Chambre neuchâteloise
du commerce et de l'industrie

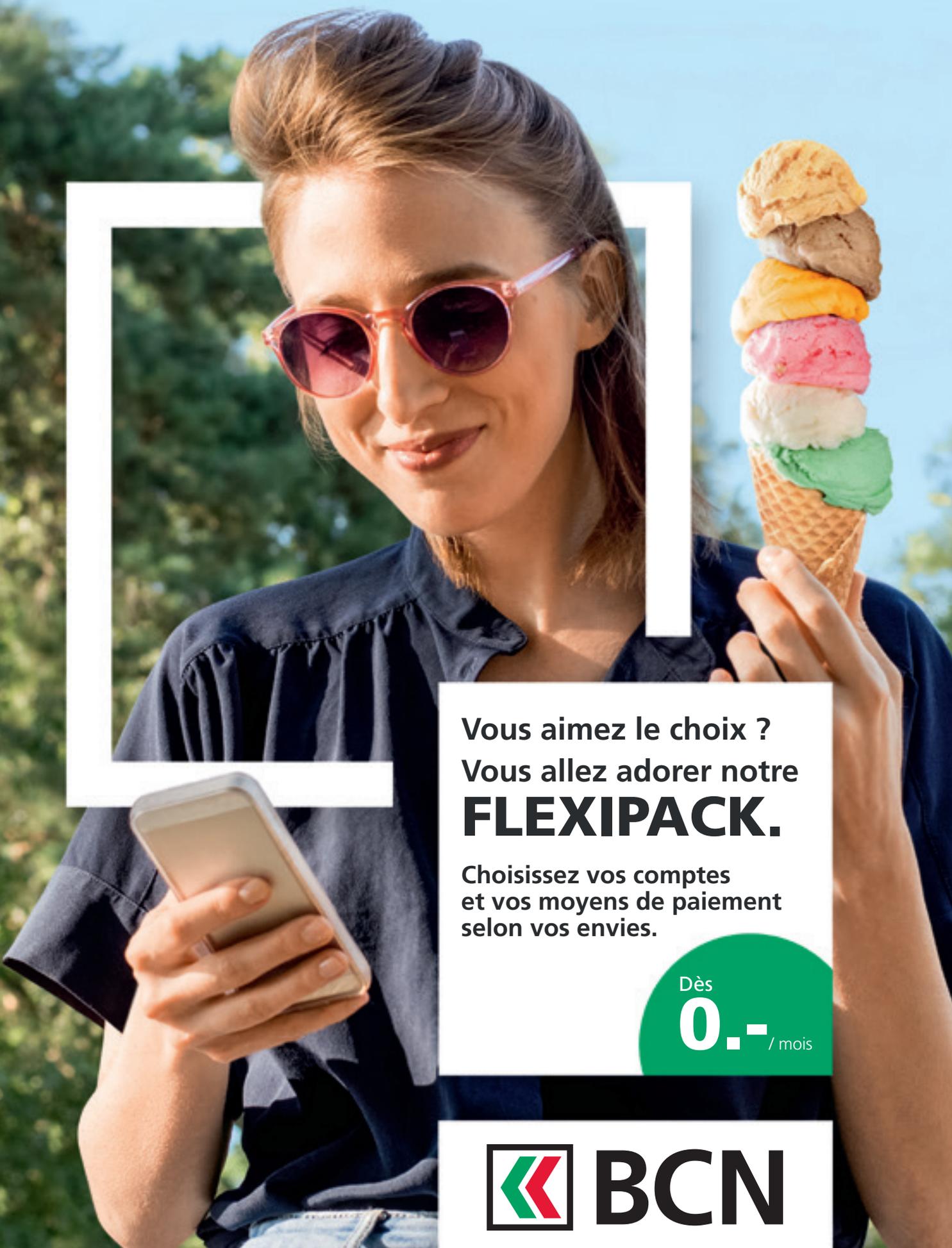
Reprise de l'activité économique
Tensions sur le marché du travail

page 8-9

Plan climat cantonal

page 11





Vous aimez le choix ?
Vous allez adorer notre
FLEXIPACK.
Choisissez vos comptes
et vos moyens de paiement
selon vos envies.

Dès
0.- / mois



CYBERSTRATÉGIE NATIONALE: UN DÉFI DE TAILLE, MAIS UNE NÉCESSITÉ

par **Florian Némethi** - Directeur CNCI

SOMMAIRE

Éditorial	3
Dans le rétro	5
Économie pratique	7
Grand angle	
Reprise de l'activité économique	
Tensions sur le marché du travail	8-9
Focus	
Plan climat cantonal	11
Réseaux	12-13
Maison de l'économie	14-15
Point de vue	
Jérémy Simonet & Premtim Hajdari	
Agence Neue	17
Agenda	18

Impressum
repères est le mensuel de
la Chambre neuchâteloise
du commerce et de l'industrie
Rue de la Serre 4
2000 Neuchâtel
Tél. 032 727 24 10
cnci@cnci.ch
www.cnci.ch

Parution bimestriel
Rédaction: CNCI
Éditeur: CNCI
Conception: Inox Communication
Impression: Imprimerie Baillod SA

Publicité
Nadia Garavaldi
Tél. 032 727 24 10
nadia.garavaldi@cnci.ch

Bulletin adressé aux membres
de la CNCI



Depuis plusieurs mois, le monde assiste à une lutte de pouvoir sans merci dans le cyberspace, entre les superpuissances globales que sont les États-Unis, la Chine et la Russie. Les actes de criminalité économique et d'espionnage, les atteintes à la sécurité et les tentatives de paralysie digitale s'y multiplient. Surtout, leur ampleur devient inquiétante, tout comme leur sophistication et leur ciblage sur des activités à caractère stratégique. Cette année, le blocage du pipeline de l'entreprise américaine Colonial ou l'attaque contre la firme de software SolarWinds – qui a mobilisé 1'000 hackers et touché 18'000 entreprises! – offrent des exemples spectaculaires d'un monde qui pourrait très vite disjoncter en cas de cyberattaques stratégiques généralisées.

Une partie des incidents répertoriés – même les plus impressionnants – est attribuable à de la « simple » criminalité économique, en particulier le rançonnement. Sans surprise, comme beaucoup d'autres pays, la Suisse n'a pas été épargnée par ce phénomène. Ces activités criminelles sont, certes, hautement nuisibles, mais leur but ne consiste qu'à faire de l'argent. C'est l'arbre qui cache la forêt. Car cette lutte vise beaucoup plus que de l'argent à court terme. Elle vise la maîtrise du cyberspace lui-même, avec des moyens d'une ampleur sans précédent, à des fins stratégiques (géopolitique, militaire, économique ou sécuritaire).

La question est donc de savoir si, au-delà des cyberattaques à but et lucratif, la Suisse constitue aussi une cible de choix dans le domaine stratégique? C'est plus que probable, sachant que l'économie, les infrastructures et la place scientifique suisses figurent aux premiers rangs mondiaux, tant en termes de performance que d'innovation. Tout est en place pour susciter les pires convoitises dans le cyberspace!

Si l'on se place au niveau industriel, proche de nos réalités cantonales, la Suisse regorge de PME hautement spécialisées.

Leur maîtrise technologique et industrielle uniques peuvent représenter un maillon indispensable et convoité d'un secteur stratégique. Mais ces petites entreprises sont-elles toujours conscientes de l'attrait réel qu'elles représentent? Le cas échéant, disposent-elles de moyens adaptés pour parer aux cyberattaques, ou en tous cas en limiter les méfaits? Rien n'est moins sûr. Récemment, une entreprise chimique bâloise, fournisseur très pointu de peinture, notamment pour la marine militaire américaine, s'est fait voler près d'un millier de formules chimiques par des pirates chinois. Ces PME peuvent donc être très vulnérables face à des actions de ce type, à plus forte raison lorsqu'un intérêt essentiel est en jeu. Car elles sont alors la cible de cadors du digital, privés ou/et étatiques.

Il serait faux de croire que ces phénomènes sont passagers ou limités. La menace digitale stratégique va crescendo. Jusqu'ici, la Suisse comme l'Europe ont surtout mis l'accent sur la lutte contre la cybercriminalité et sur la protection des données personnelles. C'est correct et indispensable, mais cela risque d'être insuffisant pour faire face aux menaces à venir. A l'instar des États-Unis de Joe Biden, la Suisse aurait sans doute intérêt à adapter sa stratégie de protection digitale et à la renforcer de façon significative contre le cyberespionnage et pour assurer la sécurité nationale, dans des domaines critiques (énergie, transports, réseaux de communication, hôpitaux) qui font hélas, eux aussi, l'objet de cyberattaques.

C'est un défi de taille. Pour toutes les parties prenantes à coordonner, que ce soit la Confédération et les cantons ou les entreprises, le monde scientifique et les gestionnaires d'infrastructures. Mais, compte tenu de l'évolution inquiétante du cyberspace, il est indispensable de s'y attaquer sans délai, si l'on entend maintenir à l'avenir en Suisse les conditions nécessaires au bon fonctionnement de l'économie et, plus largement, de la société.

A fist made of crumpled plastic bags floating in the ocean. The fist is the only part of the bag structure visible above the water surface, while the rest of the structure is submerged. The background is a blue sky and sea.

**ATTENTION AU
PIÈGE FISCAL
DES JEUNES SOCIALISTES**

**Nouveaux
impôts
NON!**

Initiative 99%

SÉMINAIRES JURILEX DES 10 ET 15 JUIN 2021

Lors de cette deuxième session de Jurilex de l'année, sept arrêts du Tribunal fédéral ou du Tribunal administratif fédéral ont été présentés sur diverses thématiques du droit du travail. Trois cas concernaient des licenciements immédiats : le premier faisait suite au non-respect d'une directive interne sur les courriers électroniques, le second malgré un avertissement préalable a été jugé injustifié et le dernier faisait suite à un licenciement notifié en temps inopportun. Il a encore été traité d'un cas de modification unilatérale du

taux d'activité, d'un licenciement abusif dans un contexte de dissensions internes et des conditions pour obtenir une autorisation pour le travail de nuit ou du dimanche. La présentation s'est terminée par un arrêt de principe concernant le délai de prescription applicable à la demande de rectification d'un certificat de travail. Ce dernier arrêt est résumé sur notre site internet, rubrique Economie pratique (publication du 24 juin 2021).

WEBINAIRE SUR LA VACCINATION, LES AUTOTESTS, LES CERTIFICATS COVID ET LES PERSPECTIVES SANITAIRES, LE 30 JUIN 2021

Juste avant le début des vacances estivales, la CNCI, l'Association industrielle et patronale (AIP), l'Association patronale des industries de l'Arc-horloger (apiah), la Chambre immobilière neuchâteloise (CIN), la Convention patronale de l'industrie horlogère (CP), la Fédération des Entreprises Romandes Neuchâtel (FER Neuchâtel), la Fédération neuchâteloise des entrepreneurs (FNE), la Fédération neuchâteloise du second-œuvre (FNSO) et l'Union neuchâteloise des arts & métiers (UNAM) ont fait le point sur les vaccinations, les autotests, les perspectives sanitaires, les RHT, les APG et le télétravail.

L'invité spécial de ce webinaire a été le Chef du Service cantonal de la santé publique, Vincent

Huguenin-Dumittan. Sous un angle juridique et de droit du travail, Marie-Thérèse Kohler Fiorellino (Secrétaire générale apiah), Régine de Bosset (Responsable du service juridique de la CNCI), Roxane Zappella (Directrice FER Neuchâtel), et Pascal Moesch (Secrétaire général AIP) ont complété les propos du Chef de la Santé publique.



AG DE LA CNCI À HUIS-CLOS, LE 8 JUILLET 2021

Président de la CNCI depuis 2013, Alain Marietta a cédé le témoin à Emmanuel Raffner, le 8 juillet passé. Au cours de sa présidence, Alain Marietta a connu de grandes réformes cantonales : appui au développement économique, intégration professionnelle et son « New Deal », domiciliation, mobilité, fiscalité, circonscription unique (une proposition de la CNCI).

Emmanuel Raffner siège au Comité de la CNCI depuis 2014. En 2018, il a été nommé vice-président de la CNCI. Emmanuel Raffner a acquis de riches expériences à divers échelons dans l'industrie horlogère et dans le secteur bancaire en France et en Suisse. Depuis 2009, avec son épouse Caroline, il est propriétaire et directeur de l'entreprise de décolletage Lauener SA à Boudry, active notamment dans l'horlogerie et le secteur médical.

La soirée de passation de présidence aura lieu le 9 septembre 2021 à la Patinoire du Littoral à Neuchâtel.





MARIN BUSINESS
CENTER

Un lieu exclusif pour vos rendez-vous d'entreprise

Séminaire, conférence ou concert, le Marin Business Center fait de votre événement un moment inoubliable. Tout proche de l'autoroute et de la gare, il est doté d'une salle de 140 places, d'un salon pour les réunions et d'un parking gratuit. Sans oublier ses technologies de pointe, son offre gastronomique exclusive et son équipe pour vous conseiller. Du menu de votre dîner à la décoration, nous nous chargeons de tout. Et si vous en profitez ?



Nous nous réjouissons déjà de
vous accueillir à nouveau en 2022.
D'ici là, bonne reprise.



ET SI VOUS RÉGLIEZ VOS CONFLITS COMMERCIAUX PAR LA MÉDIATION ?

La médiation représente énormément d'**avantages** pour une entreprise afin de régler tous types de litiges auxquels elle peut être confrontée, tels que des conflits avec un partenaire commercial, avec un employé, en cas de tensions entre collègues ou de blocage dans la gestion d'un projet par exemple.

La médiation permet de trouver **rapidement** une solution qui convient totalement à chacune des parties, une solution qui permet de **continuer à collaborer** en maintenant, voire en reconstituant, de bonnes relations commerciales. On peut définir ce processus comme une négociation facilitée par un **tiers**, le médiateur, **indépendant** des parties en médiation (les médiateurs), totalement **neutre** et **impartial**. Ce tiers les aide à construire un accord ; mais il n'apporte pas de solution et ni donne de conseils.

Lors de ce processus, le médiateur donne l'occasion aux parties d'exprimer chacune son point de vue, les amène à déterminer les **besoins** qui en découlent et à sortir de leur position en prenant en compte les besoins de l'autre. Il les aide à envisager des solutions acceptables pour chacune afin d'aboutir à un **accord « gagnant-gagnant »**. Les médiateurs sont totalement **libres** quant au contenu

de cet accord qui ne se limite pas aux seuls aspects juridiques, mais également économiques voire relationnels. Cet accord est facilement exécuté et respecté par les deux parties étant donné qu'elles l'ont coconstruit sans qu'il ne leur soit imposé par un tribunal par exemple. L'accord est également plus durable car ces dernières auront renoué des liens de qualité et appris à rétablir une **communication** qui leur permettra d'éviter de futurs litiges.

En médiation, tous les échanges sont en principe **confidentiels** ce qui a l'avantage de permettre l'expression de tous les éléments utiles au règlement de la situation. Il s'agit d'un mode de résolution de litige **rapide** qui nécessite en général que trois à cinq séances organisées par les médiateurs et le médiateur en toute **flexibilité**. Finalement, le processus est **volontaire** et il peut y être mis fin en tout temps, les voies judiciaires restant ouvertes si cela est le souhait d'une partie.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la médiation, le service juridique de la CNCI se tient à votre disposition pour vous apporter des informations complémentaires.

Régine de Bosset
Service juridique CNCI

RÉVOLUTION DE LA FISCALITÉ INTERNATIONALE DES PERSONNES MORALES

Depuis le 1^{er} janvier 2020, un nouveau régime fiscal des personnes morales est entré en vigueur à Neuchâtel, avec un taux d'imposition plafonné à 13.57%. Le samedi 10 juillet 2021, les grands argentiers du G20 ont approuvé la réforme de la taxation des multinationales qui vise à mettre fin aux paradis fiscaux, en instaurant un impôt mondial d'« au moins 15% » sur les sociétés et en taxant les entreprises là où elles réalisent leurs recettes, dès 2023. Les règles de l'accord seront peaufinées en octobre 2021. Quels sont les grands axes de cette réforme ? En cas d'accord des Ministres des Finances, quelles seraient les incidences pour la Suisse et le Canton de Neuchâtel ? Comment les intérêts des petits pays d'innovation pourraient être pris en compte dans le cadre de cette réforme ? François Burgat, Directeur de PwC Neuchâtel Jura, répond à ces questions.

Découvrez les réponses de François Burgat sur www.cnci.ch > [Economie pratique](#)



François Burgat,
Directeur PwC Neuchâtel Jura

REPRISE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Charles Constantin - Membre de Direction CNCI

L'économie suisse se redresse. Les signaux de reprise sont clairement perceptibles. Le KOF qui table sur une augmentation du PIB de 4% en 2021, qualifie la reprise «de plus forte que prévu». Les exportations viennent d'afficher une quatrième hausse trimestrielle depuis la chute enregistrée au début de la pandémie de coronavirus. Corollaire de cette reprise, un assèchement du bassin de main-d'œuvre pour certains secteurs d'activité. Le phénomène s'observe aussi dans le Canton de Neuchâtel. Entretien avec Valérie Gianoli, cheffe du Service de l'emploi du Canton de Neuchâtel (SEMP). Sans langue de bois, la cheffe du SEMP revient sur des éléments marquants de ces 18 derniers mois, livre sa lecture de la situation du marché de l'emploi et prodigue quatre conseils aux employeurs neuchâtelais.



Particularités neuchâtelaises

Canton frontalier, hautement industrialisé, très innovateur, essentiellement exportateur, peu actif dans les services et sans grande vocation touristique, Neuchâtel fait face à de nombreux enjeux. Ces particularités font que le taux de chômage du Canton de Neuchâtel n'est pas comparable avec ceux des cantons tournés vers le marché intérieur, orientés services ou situés au centre de la Suisse. Le taux de chômage connaît donc des fluctuations plus régulières, d'une plus grande amplitude que dans la majorité des Cantons suisses. Lors de cette crise, notre canton a démontré sa capacité à fédérer ses forces et à mettre rapidement en place des outils de soutien fédéraux et cantonaux, dans un objectif prioritaire: le soutien aux employeurs et le maintien de l'emploi. Les plateformes créées (plateforme Economie - Emploi mise sur pied par le Conseil d'Etat ou celle créée par les 9 associations économiques neuchâtelaises) ont permis de relayer les messages aux entreprises et de récolter les informations pour défendre des positions auprès de la Confédération. En contact avec mes homologues des autres cantons, j'ai pu mesurer la capacité du Canton de Neuchâtel à efficacement se mobiliser en temps de crise.

Situation réjouissante et inquiétante à la fois

Le principal indicateur, le taux de chômage, est réjouissant. A fin juin 2021, il se situe à 3.9%. Au début janvier 2021, il se trouvait à 5.1%. La diminution de 1.2 points du taux de chômage est impressionnante. Elle montre l'agilité et la résilience post-crise de l'écosystème. C'est notamment dû au fait que, manifestement, la RHT et les soutiens ciblés ont joué leurs rôles. Une crise comme celle que nous traversons est également accélératrice de changements. La numérisation et la digitalisation sont boostées par des impératifs d'adaptation, dans l'objectif de rester concurrentiel. Des emplois disparaissent, comme par exemple, dans le commerce de détail qui a accéléré son processus de transformation durant la crise. Dans certains domaines, des écarts sont en train de se creuser entre les compétences requises et les compétences disponibles. Pour parer à cette préoccupante situation, nous développons notamment des formations spécifiques, dans l'objectif de renforcer les compétences digitales des demandeurs d'emplois. Ceux qui seront mieux formés auront plus de chances de tirer leur épingle du jeu.

Inadéquation de l'offre et de la demande?

Les profils les plus recherchés sont les profils techniques: ingénieur, ingénieur-projet, informaticien. Dans l'horlogerie, on recherche des régleurs, polymécaniciens, polisseurs, sertisseurs. Dans la construction, on manque de manœuvres, de maçons et de peintres; dans la restauration, de chefs de service. Les datas analystes sont également une denrée rare. Autre phénomène, les besoins en compétences se polarisent: soit on a besoin de main-d'œuvre très qualifiée et spécialisée, soit on a besoin de main-d'œuvre peu qualifiée pour des métiers de plus en plus «ubérisés». On nous pose souvent les deux questions suivantes. «A quoi sert-il de former des employés de commerce ou des vendeurs alors que les perspectives d'emploi sont bouchées? Pour quelles raisons n'orienté-t-on pas plutôt les jeunes vers des formations promises à de beaux avenir?». Ce sont des questions fondamentales. Les parents et, bien sûr, les adolescents ne connaissent pas toujours les réalités du marché du travail et les perspectives de certains métiers. En Suisse, choisir son job constitue une liberté individuelle qui, à notre avis, doit être préservée. Néanmoins, elle doit s'accompagner d'une bonne compréhension des risques, des

enjeux et des besoins des employeurs. Autre préoccupation: le cursus de certaines formations professionnelles ne s'adapte plus assez rapidement à l'évolution des besoins. La formation professionnelle est construite de manière paritaire (employeurs, Confédération, cantons); pour les CFC, par exemple, elle fait l'objet d'une révision à intervalle de 5 ans. Les employeurs, par leurs représentants, ont donc un intérêt majeur à questionner le rythme des adaptations et à faire connaître leurs besoins, via leurs associations, afin de donner des impulsions pour faire évoluer les formations.

Complémentaires des agences de placement, mais pas concurrents

La mission des ORP est le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi sur le premier marché du travail, le plus rapidement et le plus durablement possible. C'est aussi de proposer des profils les plus adaptés aux besoins. La mission des agences de placement est également de proposer à l'employeur des candidats aux profils les plus adaptés. Nos missions sont dès lors complémentaires et nous voulons renforcer tous les canaux permettant ce retour sur le marché du travail, dans un esprit de partenariat constructif. Les agences de placement nous transmettent aussi des annonces de postes à pourvoir; sur le site des ORP (www.jobroom.ch), nous trouvons de nombreuses agences de placement comme employeurs.

Tous unis contre le paradoxe neuchâtelois

Avant la présente crise, le New deal et le développement des partenariats avaient déjà porté leurs fruits. Les employeurs réalisaient l'importance d'engager local

et de donner des perspectives à la main-d'œuvre cantonale. Aussi, le taux de chômage plafonnait à 3.9% avant le début de la crise. Au début de la crise, les employeurs neuchâtelois ont massivement recouru aux RHT (plus de 45'000 employés au mois d'avril 2020). Le Canton de Neuchâtel y a recouru beaucoup plus que les autres cantons (avril 2020, taux NE: 43.3% et taux CH: 26.6%). A la fin mars 2021, le taux d'emploi en RHT se monte à 9.6% à NE et à 8.3% au niveau suisse. En 12 mois, l'écart est passé de 16.6 à 1.3 points. Depuis le mois de janvier 2021, le nombre de places vacantes est reparti à la hausse. Recourir à un maximum de main-d'œuvre locale vise à préserver des équilibres, dans un positionnement co-responsable. Il vise aussi, en situation de crise majeure, à anticiper et à limiter les risques de blocage, en particulier lors de lockdown. Il s'agit donc de trouver un bon équilibre entre les compétences internes et externes (résidents et non-résidents).

QUATRE CONSEILS DU SEMP AUX EMPLOYEURS NEUCHÂTELOIS

- 1. Miser sur la formation continue:** elle n'est pas forcément ancrée dans tous les secteurs d'activité, mais elle permet de maintenir employables nombre de collaborateurs. Pour certaines entreprises, elle est parfois trop chère et trop contraignante. Le SEMP appuie des entreprises dans leur offre de formation continue. Nous pouvons soutenir financièrement les entreprises motivées à former leur main-d'œuvre. Nous travaillons déjà avec divers partenaires. Nous soutenons également les entreprises dans

le développement des compétences de base (p.e. informatique). Il importe cependant que cette formation continue s'inscrive dans une optique de développement de l'employabilité et de maintien de l'emploi.

- 2. Se préparer à la fin des RHT:** les entreprises doivent se préparer à un retour des conditions d'éligibilité ordinaires et à remplir à nouveau des formulaires bien plus contraignants et plus exigeants (le délai a pu être repoussé du début juillet à fin septembre). Il s'agit également pour les employeurs de préparer l'après-RHT.
- 3. Organiser des stages.** c'est un intéressant canal de recrutement qui permet de tester sur un temps donné de futurs collaborateurs. Nous soutenons financièrement certains stages.
- 4. Annoncer des postes à l'ORP:** légalement, dans certains domaines d'activités affichant un taux moyen de chômage donné au niveau suisse, il y a une obligation d'annonce des postes vacants. Certaines entreprises ne font pas de distinction « Soumis au devoir d'annonce », « Non soumis au devoir d'annonce ». Nous traitons aussi ces dernières demandes. Nous parvenons à présenter des profils intéressants. Dans certains cas, lorsque le profil d'un demandeur d'emploi ne correspond pas entièrement au profil recherché, nous prenons même en charge la formation pour compléter son profil. Evidemment, les agences de placement sont invitées à nous transmettre leurs places de travail.

STATISTIQUES SOUS LA LOUPE

Taux d'utilisation de la RHT en Suisse et dans le Canton de Neuchâtel



Source: SECO, OFS, Service de l'emploi du canton de Neuchâtel

Les données complètes pour les deux courbes sont disponibles jusqu'au mois de mars 2021.

Indice de tension entre l'effectif des demandeurs d'emploi (DE) et les places vacantes disponibles (PV) correspondantes à la fin du mois de juillet 2021

	Obligation d'annonce	DE	PV	PV / DE
Opérateurs en horlogerie	oui	339	241	0,71
Agents d'entretien dans les bureaux, les hôtels et autres établissements	oui	230	131	0,57
Cuisiniers	oui	105	35	0,33
Employés de bureau, fonctions générales	non	487	52	0,11
Aides-cuisiniers	oui	115	6	0,05
Vendeurs, magasin	non	351	13	0,04

Source: SECO, Service de l'emploi du Canton de Neuchâtel

Le tableau contient les données des professions recensant plus de 100 demandeurs d'emploi, à la fin juillet 2021, dans le Canton de Neuchâtel. Les dénominations des professions sont liées à la nomenclature ISCO-CH. Les trois professions aux indices de tension les plus élevés et les moins élevés sont ici présentées.

Les ateliers

Fondation Les Perce-Neige

Pour tous vos travaux de conditionnement (horlogerie, alimentaire, cosmétique, etc.), emballage sous film, saisie informatique et mise sous pli.



Fondation Les Perce-Neige
chemin Mon Loisir 23e
2208 Les Hauts-Geneveys
www.perce-neige.ch

Pour toute demande:
Flavian Zimmermann
tél. 032 886 67 30
pn.ateliers-com@ne.ch

Prenez soin de votre quotidien en nous choisissant et donnez la garantie en adhérant

+41 (0)58 796 33 00 info@fren-net.ch www.labelpro.ch

Label
**100%
pro**

**Gage de
qualité des
pros du
nettoyage**

PLAN CLIMAT CANTONAL

Comme bien d'autres cantons, Neuchâtel, sensible à la question climatique et environnementale, a publié en février 2021 sa stratégie climatique cantonale. Composée d'une multitude de volets dans des domaines extrêmement différents, le projet stratégique soumis à consultation vise un seul but : atteindre l'équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre générées et absorbées. En d'autres mots, le Canton de Neuchâtel devra atteindre zéro émission nette en 2050. Deux leviers sont nécessaires pour réussir cette politique. D'une part, en réduisant drastiquement les émissions sur le territoire, et d'autre part, en compensant les émissions restantes considérées impossible à éviter. Après le refus de la loi sur le Co₂, la donne change et de nouveaux efforts seront probablement nécessaires pour parvenir à une société plus durable.

D'UNE STRATÉGIE MONDIALE À CELLE D'UN CANTON

L'objectif est commun depuis plusieurs années. Presque tous les pays du monde sont conscients des enjeux climatiques. L'Accord de Paris le témoigne largement et pose une longue série de contraintes afin de contenir le réchauffement mondial moyen en dessous de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle, l'objectif étant de limiter la hausse de la température à 1,5°C. La Suisse met déjà en œuvre une multitude d'éléments lui permettant d'atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris. Reste aux cantons, voire aux communes, de faire leur part. Car oui, c'est sur le terrain que les choses se passent. Les promesses et les paroles n'ont jamais permis de régler le moindre problème, dans ce cas présent, encore moins !

Le Plan climat neuchâtelois établit un état des lieux de la réduction des gaz à effet de serre et de l'adaptation aux changements climatiques sur l'ensemble du territoire cantonal. Muni d'une liste de plus de 80 mesures et projets réalisés ou en cours de réalisation, ce programme ambitieux permettra de limiter l'empreinte carbone de notre canton. En outre, 50 nouvelles mesures complémentaires viendront nourrir ce Plan climat cantonal dans les prochaines années. Certaines consacrées à la réduction des gaz à effet de serre, d'autres, à l'adaptation aux changements climatiques, car dans tous les cas, nombreuses conséquences sont d'ores et déjà irréversibles.

L'ÉNERGIE COMME ÉLÉMENT CLÉ

Le sujet est extrêmement vaste et concerne de nombreux domaines de notre société. Evidemment, les risques liés aux changements climatiques touchent de plein fouet les secteurs d'activités travaillant étroitement avec la nature. Les risques de crues, de sécheresses ou de fortes chaleurs, notamment,

sont clairement identifiés et nécessiteront un effort particulier pour les limiter.

Le secteur de l'énergie et des bâtiments se positionne naturellement comme élément central à l'atteinte des objectifs. Les combustibles sont responsables de plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre du Canton de Neuchâtel. C'est donc une source potentielle d'économie énorme qu'il faudra exploiter. La nouvelle loi sur l'Énergie, entrée en vigueur au 1er mai de cette année, s'inscrit comme élément déclencheur d'une amélioration notable dans l'économie d'énergie. Hélas, le parc immobilier neuchâtelois n'est pas d'une jeunesse reconnue, et aucun inventaire précis n'a été planifié dans ce Plan climat. Un point de départ détaillé aurait permis, davantage encore, d'attribuer nos ressources dans les domaines les plus profitables.

REFUS DE LA LOI SUR LE CO₂

Plusieurs bases légales sont en vigueur au niveau de la Confédération et permettent déjà des efforts considérables sur le plan climatique. La Stratégie énergétique 2050 ou la Stratégie Climat pour l'agriculture en sont des exemples saillants. En outre, la nouvelle loi sur le Co₂ devait permettre de concrétiser de nouveaux éléments et de permettre le déploiement de mesures fortes et contraignantes. Refusée par le peuple en juin 2021, celle-ci n'entrera pas en vigueur. Plusieurs éléments, notamment le renforcement du programme bâtiment, étaient conditionnés à la nouvelle loi sur le Co₂. Désormais, amputé de cette source de financement, les cantons devront doubler d'effort, et de créativité, pour permettre une réduction des émissions de gaz à effet de serre efficace, sans puiser constamment dans le porte-monnaie des particuliers et des entreprises.

Malgré le refus du peuple, le débat n'est de loin pas clos. En effet, à Berne, de nouvelles propositions sont déjà sur la table. Comme souvent, lorsqu'un paquet de mesures n'est pas accepté, il y a lieu de revenir de manière fragmentée. Au niveau international, la commission européenne a annoncé récemment un nouveau programme, le « green deal », qui permettra d'assurer une transition climatique et environnementale plus rapide et plus efficace. Certains considèrent la Suisse trop lente dans ce domaine. Pour sûr, nous serons largement impactés par ce changement européen. Une mesure phare déjà combattue, celle de l'interdiction des véhicules thermiques dès 2035. Efficace, certainement. Acceptable, cela reste en suspens. Quoiqu'il en soit, cela promet nombre de débats sur cette thématique !

Quentin Di Meo
Chargé de projets CNCI

RACCOON S'AGRANDIT ET SE FÉMINISE

Raccoon Sàrl est une entreprise neuchâtoise de design d'expérience utilisateur, spécialisée dans les interfaces web et applicative notamment pour des interfaces homme-machine. Elle développe son panel de compétences en accueillant une spécialiste en recherche utilisateur tout droit venue de Hewlett-Packard. Un engagement important tant pour son développement que son positionnement face à la représentativité féminine. La société est heureuse d'accueillir Laura Serlavós, User Experience Researcher, au bénéfice d'un Bachelor en psychologie et de deux Master, respectivement en Marketing, Communica-

tion et en Design graphique, dispose de solides compétences dans la réalisation d'études de marché et l'analyse de données qualitatives et quantitatives. Son expérience a été principalement acquise auprès des multinationales Bayer et HP, toutes deux basées à Barcelone.

TROIS PROJETS POUR LE PRIX BCN INNOVATION

DIXI Polytool, Fragment Audio et Luminesys sont les trois finalistes en lice pour le prix BCN Innovation 2021. Dotée de 150'000 francs, cette prestigieuse récompense encourage le développement d'initiatives économiques ou scientifiques dans le Canton de Neuchâtel. Au total, ce sont 19 projets qui ont été déposés. Parmi les lauréats de cette année, DIXI Polytool a développé des systèmes d'arrosage intelligents, Fragment Audio un écosystème qui améliore le processus de composition des producteurs de musique grâce à l'intelligence artificielle, tandis que Luminesys élabore des lames de microscopie de nouvelle génération qui permet un diagnostic plus fiable et précoce de certaines pathologies graves. Le 28 octobre prochain, ces trois entreprises devront convaincre un jury d'experts.

SWATCH DEVRAIT CRÉER PRÈS DE 300 EMPLOIS

Swatch Group devrait prochainement étendre ses activités aux Champs-Montants, et créer près de 300 emplois. Le site de l'entreprise, à Marin, sera agrandi, avec la construction de deux bâtiments et d'un parking à étages de 400 places. Un des deux bâtiments sera construit à l'emplacement du parking actuel. Ces nouvelles infrastructures devront être anti-vibrations, car elles accueilleront des machines de précision. Aujourd'hui, le site emploie près de 500 collaborateurs répartis entre EM Microelectronic, Asulab et Nivarox, trois sociétés membres du Swatch Group.

NEUTRALITÉ CARBONE CERTIFIÉE POUR PHILIP MORRIS

Le groupe Philip Morris International (PMI) a célébré la « neutralité carbone » de son site de Neuchâtel. C'est la deuxième unité de production du groupe dans le monde qui atteint cette cible, couronnée par une certification de la fondation My Climate.



08:50

Vous souhaitez bénéficier des compétences d'un spécialiste.

Là maintenant, le Groupe Mutuel met au service de votre entreprise un savoir-faire de haut niveau pour l'ensemble des assurances de votre personnel.

Groupe Mutuel Entreprise®

Assurance-accidents,
assurance indemnité
journalière, prévoyance
professionnelle et
assurance-maladie
complémentaire

Santé®

Vie®

Patrimoine®

Entreprise®



Assuré. Là. Maintenant.

Cette ONG zurichoise vise la protection du climat par la mise en place de mécanismes économiques favorables à l'environnement. Le cigarettier indique avoir investi plus de 10 millions de francs depuis 2010 pour réduire ses émissions de CO₂.



GLOBUS RÉDUIT

Les grands magasins Globus poursuivent leur transformation pour s'établir en tant qu'acteur du segment haut de gamme. Mais l'enseigne doit, comme le reste du secteur, faire face aux défis inhérents à la pandémie de coronavirus. Après avoir été rachetée par l'autrichien Signa et le thaïlandais Central Group en février 2020, l'ancienne filiale de Migros en difficulté a cédé 31 succursales à l'ancien directeur général Thomas Herbert et au groupe Mode Bayard. Globus détenait encore une dizaine de magasins après cette cession annoncée en juillet dernier. Les nouveaux propriétaires veulent investir quelque 300 millions de francs ces prochaines années pour repositionner le groupe sur le segment du luxe et le rendre rentable.

LE SALON DE L'IMMOBILIER NEUCHÂTELOIS PASSE LE TÉMOIN

Le Salon de l'Immobilier NEuchâtelois passe le témoin à Chassot Concept SA pour mieux célébrer son retour en 2022.

CHANGEMENTS À LA TÊTE DE FELCO SA LA FAMILLE REPREND LES RÊNES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Suite à la démission de Christophe Nicolet co-CEO, les Conseils d'administration de FELCO SA et de FLISCH Holding SA ont nommé Nabil Francis en tant que CEO de FELCO SA. Nabil Francis est l'époux de Christelle Francis-Flisch, petite-fille du fondateur. Il est diplômé de l'Institut National des Sciences Appliquées (Ingénieur civil)

en France, ainsi que de l'ESSEC (MBA) à Paris. Nabil Francis a occupé plusieurs postes à responsabilités en France, au Sri Lanka, en Inde, en Egypte, au Maroc, en Bulgarie et aux Philippines où il a dirigé une société de matériaux de construction. La direction de FELCO SA repasse ainsi en mains familiales.

LA SEMEUSE, ÉLUE « TORRÉFACTEUR SUISSE DE L'ANNÉE 2021 »

Le maître torrificateur neuchâtelois a été distingué Torrificateur Suisse de l'Année 2021 par les experts du magazine CREMA. Il s'agit d'une reconnaissance de ses efforts en matière de qualité et de durabilité. Le récent lancement d'une gamme de Cafés de Spécialité aux caractéristiques gustatives exceptionnelles a joué un rôle dans l'évaluation du magazine, ainsi que le développement de sachets d'emballage sans aluminium, issus de matières premières renouvelables.

VON BERGEN SA CARBURE À L'HYDROGÈNE ET REMPORTE LE « WATT D'OR 2021 »

L'entreprise de transport fribourgeoise von Bergen SA est la première société romande à investir dans deux véhicules poids lourd à hydrogène vert. Il s'agit d'une technologie écomobile révolutionnaire permettant la réduction d'émissions de CO₂. Grâce à ses activités dans le domaine de la mobilité économe en énergie, l'entreprise broyarde a reçu le « Watt d'Or 2021 » de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN).

LA BANQUE PRIVÉE PIGUET GALLAND POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT EN OUVRANT UNE AGENCE À LA CHAUX-DE-FONDS

La banque Piguët Galland annonce l'ouverture de sa nouvelle agence neuchâteloise dans le haut du canton. Présente sur 5 sites en Suisse romande, la banque privée poursuit son développement dans le Canton de Neuchâtel, dans lequel elle est présente depuis plus de 20 ans, en inau-

gurant une nouvelle agence à La Chaux-de-Fonds. Les autres sites de la Banque, filiale à 99.7% de la Banque Cantonale Vaudoise, sont Yverdon-les-Bains, Genève, Lausanne, Nyon et Neuchâtel.

UN NOUVEL ÉCRIN À MÔTIERS POUR JACOT CHOCOLATIER

Un Centre de la haute chocolaterie fera son apparition à Môtiers. Jacot Chocolatier a choisi de quitter son berceau, à Noiraigue, pour installer sa Maison Jacot dans cet autre village du Val-de-Travers. L'entreprise a jeté son dévolu sur la grange proche du restaurant des Six Communes qui sera complètement transformée. Les travaux débiteront à la fin de l'année 2021 pour une ouverture prévue à l'automne 2022.

STÉPHANE MARIE, AMBASSADEUR FELCO

Passionné de jardinage, l'auteur et animateur de télévision français Stéphane Marie est le nouvel ambassadeur de la marque FELCO. Il prètera son nom et son image au leader mondial du sécateur et de l'outil de taille. Ce spécialiste des plantes et de l'aménagement des espaces paysagers mettra désormais sa créativité au service d'une marque qu'il connaît bien et dont il partage les valeurs.

ATELIER GARAVALDI: 100 ANS!

L'atelier Garavaldi à Pesieux spécialisé dans la mécanique de précision et la réparation de machines en tous genres a fêté le 7 juillet dernier ses 100 ans d'existence.



Vous souhaitez nous transmettre une information concernant votre entreprise. Merci de nous envoyer ces informations à nadia.garavaldi@cnci.ch

Capa'cité 2021

une édition 100% digitale

L'association Capa'cité a, comme bien d'autres organisations, dû faire face à une contrainte de taille: l'incertitude liée à l'évolution de la situation sanitaire. Attendre, s'adapter, se repositionner, jusqu'à la prise de décision. Celle de la prudence, l'enjeu est trop important. En mai 2021, le comité d'organisation a pris l'option d'organiser la prochaine édition du Salon de Métiers du Canton de Neuchâtel sous une forme virtuelle afin d'assurer aux jeunes une plateforme d'aide au choix professionnel, de découverte des options qui s'offrent à eux et de promotion de la formation duale. Cette année, Capa'cité aura lieu sous un format différent mais non moins qualitatif et cela grâce aux partenaires privés, aux collectivités publiques, aux associations professionnelles et aux écoles cantonales qui soutiennent plus que jamais ce projet.

A LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS EN CLASSE

Capa'cité aura lieu du 8 au 26 novembre 2021, sous une forme 100% virtuelle. Comme à l'accoutumée, les élèves de 10 et 11 HARMOS du Canton de Neuchâtel dédieront une demi-journée, dans leur salle de classe, à la découverte des métiers. Le comité d'organisation a adapté sa formule habituelle du concept de visite Déc'ouverte des métiers pour qu'elle puisse répondre aux besoins des élèves et aux contraintes techniques d'une visite virtuelle.

Ainsi, la visite de Capa'cité aura lieu en deux temps:

1. L'élève sera amené à découvrir six métiers de différents domaines qu'il n'aurait ordinairement pas découverts, soit par manque d'intérêt, soit par méconnaissance du métier. L'enseignant se chargera d'accompagner les élèves de sa classe dans cette aventure et de susciter leur intérêt et leur curiosité.
2. L'élève effectuera une visite personnelle où il pourra se renseigner sur des métiers pour lesquels il avait de l'intérêt avant même le début de la visite.

Les métiers seront présentés par des vidéos réalisées dans les entreprises formatrices de la région. Les apprentis seront les acteurs principaux de ces vidéos. Ainsi, le crédo de Capa'cité est respecté: les jeunes parlent aux jeunes! En sus du matériel audiovisuel, il sera mis à disposition des élèves toutes les informations relatives aux métiers, soit éditées par Capa'cité, soit par les partenaires de la promotion de la formation dans le Canton de Neuchâtel ou en Suisse.

Ce concept de visite n'aurait pas pu se concrétiser sans la mise en place d'outils numériques performants, adaptés à la situation et aux publics-cibles principaux que sont les élèves, les parents et les enseignants. C'est pourquoi Capa'cité a pris l'option d'investir dans la mise en ligne d'une application (téléchargeable sur l'App Store et Android Market dès le 8 novembre 2021) et la refonte de son site Internet. Ces deux outils, et plus particulièrement l'application mobile, seront centraux pour l'atteinte des objectifs.



LES FORUMS DES MÉTIERS S'INVITENT À CAPA'CITÉ

Habituellement, les Forums des Métiers s'invitaient à Capa'cité. Pour cette édition exceptionnelle, la formule est maintenue. Les Forums des Métiers auront lieu sur trois soirées, aux Abattoirs de La Chaux-de-Fonds, de 18h00 à 20h00, en présentiel.

Lundi 22.11.21
Gourmand et Technique

Mardi 23.11.21
Bâtiment et Vert

Mercredi 24.11.21
Santé et Commerce

Le comité d'organisation a eu à cœur de maintenir les Forums des Métiers en présentiel pour offrir aux jeunes une possibilité de créer un contact avec les entreprises formatrices, favoriser les stages et promouvoir les places d'apprentissage ouvertes.

Edition spéciale rime avec un concept dédié. En effet, les Forums des Métiers ne se dérouleront pas tout à fait de la même manière qu'à leur habitude. Dans le cadre de Capa'cité 2021, ils seront constitués de 3 pôles :

1. Rencontre entre élèves et professionnels

Comme dans le cadre des Forums des Métiers sous leur forme « classique », les entreprises formatrices de la région sont invitées à rencontrer la relève et créer des premiers contacts. Ces échanges ont pour buts d'offrir aux entreprises formatrices une vitrine pour promouvoir leurs places d'apprentissage ouvertes et de proposer aux jeunes un espace adapté pour entrer en contact avec de futurs employeurs.

2. Stands de démonstrations

Pour cette édition spéciale, les associations professionnelles mettront en place des démonstrations de métiers sur près de 1000m². Les élèves n'auront pas pu toucher, essayer et s'imprégner des professions dans le cadre de la visite virtuelle de Capa'cité, ainsi le comité a tenu à ce que l'esprit de Capa'cité puisse être présent dans le cadre des Forums des Métiers. Ce pôle représente un défi de taille pour les associations professionnelles et l'organisation puisque l'exposition changera chaque jour en fonction du domaine présenté.

3. Bornes d'information

Pour les élèves ou les parents souhaitant (re)voir les vidéos de présentation des métiers, une vingtaine de bornes seront disponibles.

INVESTIR DANS LE DIGITAL, PRÉPARER L'AVENIR

Cette édition est synonyme d'adaptions pour le comité d'organisation et pour tous les acteurs concernés, particulièrement les organisations professionnelles et les écoles.

Le comité tient à ce que le matériel et les outils développés spécialement pour Capa'cité soient largement promus et utilisés, au-delà du Salon des Métiers du mois de novembre 2021.

L'application mobile de Capa'cité sera développée à futur pour répondre aux besoins des groupes cibles, notamment des élèves en processus de choix de carrière professionnel. Du contenu et des fonctionnalités supplémentaires seront intégrés continuellement. Cette application deviendra l'outil de travail principal de l'association qui œuvre pour la promotion de la formation duale dans le Canton de Neuchâtel.

Cette crise a malheureusement eu raison de l'événement sous sa forme habituelle pour l'année 2021 mais a permis à l'organisation d'imaginer un concept totalement innovant qui pourra être utilisé pour l'édition 2023 de Capa'cité, en présentiel!

Patricia Da Costa
Secrétaire Capa'cité

Allez les filles, osez la technique!

L'Association neuchâteloise pour la valorisation du savoir-faire mécanique (COMEC) organise le 8 décembre prochain une visite de Lauener & Cie SA à Boudry afin de sensibiliser les filles en fin de scolarité obligatoire aux métiers de la mécanique.

Nadia Garavaldi Liengme
Membre du Comité COMEC





A vos côtés pour la mise en place et
la maintenance de vos installations.

Saint-Blaise
Les Ponts-de-Martel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

www.fluckigersa.ch



The logo for tsm consists of the lowercase letters 't', 's', and 'm' in a bold, blue, sans-serif font.

100

COMPAGNIE D'ASSURANCES
VERSICHERUNGS - GESELLSCHAFT
INSURANCE COMPANY

Assureur d'exception

100 ans à façonner vos assurances sur-mesure

ASSURANCES TRANSPORTS
www.tsm.ch/transport

ORFÈVRE EN ASSURANCES DEPUIS 1921 

JÉRÉMY SIMONET & PREMTIM HAJDARI

ASSOCIÉS ET PROPRIÉTAIRES, AGENCE NEUE

Agence de communication

Nadia Garavaldi Liengme

Assistante de Direction CNCI, Relations membres CNCI

Vous avez créé votre agence de communication il y a cinq ans, racontez-nous votre parcours et ce qui vous a poussé à «entreprendre» ?

Nous sommes graphistes designers de formation mais nous avons suivi des parcours professionnels différents. Néanmoins, notre complémentarité et notre envie d'entreprendre nous ont poussés à créer une agence de communication qui nous ressemble. Une agence axée essentiellement sur la créativité et l'innovation en collaborant avec des partenaires externes compétents qui ont su évoluer avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Notre entreprise - qui fêtera le 1^{er} septembre prochain son cinquième anniversaire - emploie huit collaborateurs dont un apprenti Interactive Media Designer CFC. Nous avons une équipe fidèle que nous nourrissons avec des projets variés. Nous préférons avoir un maximum de compétences par personne qu'un maximum de collaborateurs par compétence. Grâce à cette multidisciplinarité, notre agence gagne en force de frappe.

Quelles sont les compétences que vous proposez et quelles sont les valeurs de votre agence ?

Notre stratégie repose sur les quatre piliers que sont l'identité et le positionnement de marque, la création de contenus (graphisme, photos, vidéos, 3D), la stratégie et la communication créative et le digital (réseaux sociaux, sites Web). Mais la créativité et la passion des arts visuels sont les valeurs centrales partagées par toute l'équipe et c'est surtout ce qui nous anime. A cela s'ajoutent la qualité du travail, le respect des délais, la rigueur, la réactivité, l'engagement et le travail en équipe. Nous impliquons toujours plusieurs personnes sur un seul projet afin de faire ressortir les compétences et les qualités de chacun.

Mais la créativité et la passion des arts visuels sont les valeurs centrales partagées par toute l'équipe et c'est surtout ce qui nous anime. A cela s'ajoutent la qualité du travail, le respect des délais, la rigueur, la réactivité, l'engagement et le travail en équipe. Nous impliquons toujours plusieurs personnes sur un seul projet afin de faire ressortir les compétences et les qualités de chacun.

Quelles qualités faut-il avoir pour réussir dans ce milieu ?

De la créativité, de la passion, de l'humilité - pas de stars, pas d'egos surdimensionnés, le travail se fait en équipe - de l'auto-critique, de la précision, de l'esprit d'analyse et de la capacité de décision.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre profession ?

Nos clients sont issus d'horizons divers ; par conséquent, les projets qui nous sont confiés sont très variés. Ce qui constitue une véritable source d'inspiration et d'épanouissement ! Finalement, notre objectif premier consiste à devenir un acteur majeur de la vie des entreprises afin de développer leur visibilité et leur notoriété. Nous sommes en quelques sortes les copilotes des cadres dirigeants ou des responsables communication/marketing.

Pensez-vous que votre métier a évolué ? Comment voyez-vous votre profession dans quelques années ?

Oui. Avec le développement du digital, le secteur de la communication est en perpétuelle mutation. Aujourd'hui, un chargé de communication, un chef de publicité ou un responsable marketing n'exercent plus du tout leur métier de la même manière qu'il y a une dizaine d'années. Et dans dix ans, leurs pratiques auront encore énormément évolué. Aujourd'hui, les stratégies de la communication doivent déjà penser « digital » et « print », afin de ne pas laisser de côté un support et de rester visibles. Finalement, analytique, technique, créativité, interface consommateur et management seront les compétences les plus recherchées ces prochaines années.

Qui sont vos collaborateurs ?

Des hommes et des femmes jeunes, diplômés et polyvalents avec des compétences multiples qui n'ont pas peur des responsabilités et qui sont capables de travailler ensemble. Ils mettent leurs compétences en commun, les articulent, partagent leurs points de vue et mettent leurs expériences au service du collectif de manière à atteindre un objectif commun. Une équipe performante dans laquelle chaque collaborateur a un rôle à jouer.

Avez-vous déjà travaillé sur des projets atypiques ?

Oui. Et de manière générale, nous cherchons à apporter un côté atypique à

toutes les demandes. Mais pour donner un exemple parmi d'autres : nous avons accepté, il y a quelque temps, un gros mandat en lien avec une votation fédérale. Dans le cadre de cette campagne, nous avons dû nous confronter à une dimension émotionnelle très marquée, à des réactions vives et à une multitude d'interlocuteurs politiques, administratifs, culturels, sanitaires et économiques. Un exercice très compliqué mais fort enrichissant.

Que peut-on vous souhaiter pour les années à venir ?

Que notre équipe continue de performer dans un cadre de travail confortable et motivant. Enfin, nous avons la volonté de diversifier notre offre de prestations et de développer de nouvelles compétences tout en restant une petite structure.

Pour conclure, comment qualifieriez-vous l'Agence NEUE en trois mots ?

Créativité, savoir-faire et rigueur.



30.08

WEBINAIRE LES RICHES SONT-ILS INSUFFISAMMENT IMPOSÉS EN SUISSE?

L'initiative 99%, déposée par les jeunes socialistes, exige que les revenus du capital (intérêts, dividendes, etc.) soient imposés 1,5 fois plus que ceux du travail. En marge de la campagne du 26 septembre, la question se pose si les riches sont insuffisamment imposés en Suisse. Des experts en fiscalité, des politiciens, un patron et la CNCI s'interrogent sur ce sujet.

Plus d'informations sur les intervenants et sur le programme: www.cnci.ch > agenda

14:00 - 15:30

14.09

FORMATIONS EXPORT: « ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE, STATUT D'EXPORTATEUR AGRÉÉ »

L'importance des accords de libre-échange a augmenté de façon significative ces dernières années. En tant qu'exportateur, vous êtes certainement conscient que le nombre et la diversité des accords rendent toujours plus complexe leur application et augmentent les risques pour l'exportateur. Pour pouvoir gérer avec succès l'origine préférentielle des marchandises d'une entreprise, la maîtrise complète du sujet est une nécessité et la mise à jour régulière des connaissances en la matière est donc indispensable.

09:00 - 17:00

Hôtel Beaulac, Neuchâtel

07.09

FORMATIONS EXPORT: « LES INCOTERMS »

Les Incoterms 2020 sont les abréviations de 11 règles usuelles dans le commerce international. Les exportateurs les connaissent et savent ce qu'elles signifient. Les Incoterms constituent des règles officielles élaborées dans le cadre de la Chambre de commerce Internationale de Paris (ICC). Cela veut dire qu'en cas de conflit, par exemple entre un exportateur et son client ou sa compagnie d'assurance transport, c'est la définition ICC des Incoterms figurant dans un contrat qui sera prise en compte pour les tribunaux, pratiquement dans le monde entier et cela sans appel. Les participants y apprennent à « penser Incoterms » au sens que leur donnent l'ICC et les tribunaux.

09:00 - 17:00

Hôtel Beaulac, Neuchâtel

28.09

FORMATIONS EXPORT: « LE CARNET A.T.A. »

Thématique de la formation: Le Carnet A.T.A. est un document douanier permettant l'exportation temporaire de marchandises. Par conséquent, il contraint à la réimportation de la totalité des produits exportés, dans un délai limité. Les participants y apprennent à constituer ce document, à l'utiliser correctement et à éviter par ce biais, des problèmes en douane.

13:30 - 16:30

CNCI, Serre 4, Neuchâtel

09.09

SOIRÉE DE PASSATION DE PRÉSIDENTE

Une page importante de la CNCI se tournera : Alain Marietta remettra son mandat de Président de la CNCI. Pour lui succéder, l'Assemblée générale du 8 juillet 2021 a accepté à l'unanimité la candidature d'Emmanuel Raffner. La partie formelle sera suivie d'une table-ronde sur les nouvelles formes que prendra l'économie « post-COVID-19 », animée par un-e représentant-e des médias et avec la participation de Stéphane Garelli, Professeur à l'International Institute for Management Development (IMD) et Professeur à l'Université de Lausanne (HEC). Une invitation a été envoyée par courriel.

17:00

Patinoire du Littoral, Neuchâtel

Retrouvez
notre agenda



Les sponsors de cette manifestation sont:





un ami

1'000 artisans
neuchâtelois
en ligne
www.unami.ch

La bonne adresse
pour trouver un artisan,
une boutique, un restaurant
ou une entreprise formatrice...



Au 
de la
proximité!

Partenaires UNami



votre partenaire de **confiance**
pour vos projets éNErgétiques

**Avance
des subventions
fédérales**

sur votre installation
photovoltaïque

Prix compétitifs et service de proximité

- ✓ Photovoltaïque
- ✓ Pompe à chaleur
- ✓ Installation électrique
- ✓ Borne de recharge Vmotion

Offre gratuite et sans engagement
viteos.ch / 032 886 0 886

viteos
toutes vos énergies